



**Programme de lutte contre
les contaminants de l'environnement**
chez les Premières Nations pour les
communautés et les organismes au sud
du 60e parallèle

Appel de propositions de 2026 à 2027



Services aux
Autochtones Canada

Indigenous Services
Canada

Canada

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec :

communicationspublications@sac-isc.gc.ca

www.canada.ca/services-autochtones-canada

1-800-567-9604

ATS seulement 1-866-553-0554

Catalogue : R75-7F-PDF

ISSN : 2562-8968

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Services aux Autochtones Canada, 2025.

Cette publication est également disponible en anglais sous le titre : First Nations Environmental Contaminants Program for communities and organizations south of 60th Parallel. 2026 to 2027 call for proposals.

Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières Nations pour les communautés et les organismes au sud du 60^e parallèle

Le Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement des Premières Nations (PLCEPN) aide les communautés des Premières Nations à améliorer leur santé et à évaluer l'incidence de l'exposition aux contaminants environnementaux.

Date limite de présentation des propositions :

Votre dossier de proposition doit être reçu par Services aux Autochtones Canada (SAC) **au plus tard à 23 h 59, heure des Rocheuses, le 22 septembre 2025.**

Les propositions peuvent être soumises par voie électronique à l'adresse : fnecp-plcepn@sac-isc.gc.ca avant la date limite.

Sinon, une copie papier peut être envoyée par Postes Canada ou par messagerie. Veuillez prendre note que les propositions acheminées uniquement par messagerie ou par Postes Canada **doivent être envoyées au plus tard le 22 septembre 2025** (le cachet de la poste en faisant foi).

Pour obtenir d'autres coordonnées et connaître les exigences relatives à la date limite de soumission, veuillez consulter la section [Comment présenter une proposition](#).

Important :

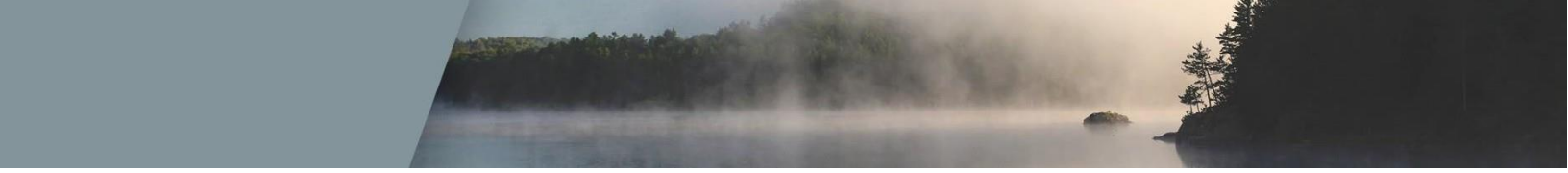
Cet appel de propositions a été révisé. Veuillez le lire attentivement pour connaître les changements, comme le volet de financement, la durée des ententes, les montants du financement, etc.

Veuillez envoyer les propositions à l'adresse suivante :

Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières Nations
Division de la santé environnementale et publique
Bureau de santé de la population et santé publique
Direction de la santé de la population et des soins primaires
Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit
Services aux Autochtones Canada
I.A. 1919D
10, rue Wellington, bureau 1455
Gatineau (Québec) K1A 0H4

Table des matières

En quoi consiste le Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières Nations.....	2
Qui peut demander un financement	4
Les principaux domaines de préoccupation.....	5
Comment présenter une proposition	7
Qui contacter pour obtenir de plus amples renseignements	8
Quelle est la procédure d'évaluation des propositions admissibles	9
Critères obligatoires	9
• Examen scientifique par les pairs	12
• Examen du mérite communautaire.....	13
• Modèle de proposition	16
Annexes	35
1. Exemple de formulaire de consentement.....	35
2. Suggestions pour l'élaboration de l'évaluation de votre projet	37
3. Exemples d'études et de questionnaires	39



En quoi consiste le Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières Nations

Le Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières Nations (PLCEPN) du ministère des Services aux Autochtones Canada vise à aider les Premières Nations à améliorer leur santé et leur bien-être en appuyant leur capacité à cerner, à étudier et à caractériser les répercussions potentielles de l'exposition à des contaminants environnementaux sur leur santé et l'environnement au moyen d'approches multidisciplinaires intégrant des travaux de recherche communautaires, de surveillance, d'évaluation des risques et de communication des risques. La surveillance et l'évaluation de l'exposition aux produits chimiques permettent aux communautés et aux organisations des Premières Nations situées au sud du 60^e parallèle de recueillir des renseignements précis et opportuns afin de cerner et de caractériser l'exposition aux contaminants environnementaux chez l'humain. Ces renseignements fournissent aux dirigeants des Premières Nations une indication préliminaire des principaux contaminants préoccupants dans leur communauté, territoire traditionnel ou terre traditionnelle d'un bout à l'autre du pays, créant ainsi une base sur laquelle les mesures d'atténuation des risques peuvent être fondées. Le PLCEPN comporte trois volets de recherche : la recherche primaire, l'intégration des connaissances et la communication des risques.

1. Les propositions de recherche primaire devraient :

- a. être axées sur l'identification et la caractérisation des contaminants environnementaux, et l'enquête sur ces derniers;
- b. collecter des renseignements suffisants sur :
 - le niveau des contaminants environnementaux préoccupants dans différents milieux (aliments, eau, sol ou air);
 - les voies d'exposition humaine (questionnaires sur la fréquence de consommation des aliments et de consommation d'eau pour l'ingestion, fréquence d'exposition à l'eau à des fins récréatives [par exemple : natation] pour le contact avec la peau et l'inhalation, fréquence et durée que les personnes passent à la maison pour évaluer l'exposition au radon, etc.);
- c. Être réalisables dans un délai de 2 ans.

Les propositions de projet de recherche sélectionnées peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 150 000 \$ par projet répartis sur deux ans (avril 2026 à mars 2028).

2. Les propositions d'intégration des connaissances devraient :

- a. être axées sur les recherches secondaires en utilisant les données scientifiques existantes;
- b. intégrer les données scientifiques existantes aux connaissances communautaires pour soutenir l'intégration de connaissances quant aux problèmes et aux contaminants environnements préoccupants en matière de santé environnementale et publique;
- c. pouvoir être soumises avant et en préparation de la soumission d'une proposition de recherche primaire, si l'intégration des connaissances en démontre la nécessité;
- d. être réalisable dans un délai de 1 an.

Les propositions de projet d'intégration des connaissances sélectionnées peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 30 000 \$ par projet sur un an (avril 2026 à mars 2027).

3. Propositions de communication des risques

Ce volet de financement peut être utilisé pour une communication des risques étendue et sophistiquée des résultats de la recherche primaire déjà achevée, afin de sensibiliser les Premières Nations aux nouvelles connaissances et à leurs implications pour la santé humaine.

Les propositions de projet de communication des risques sélectionnées peuvent recevoir un financement allant jusqu'à 30 000 \$ par projet sur un an (avril 2026 à mars 2027).

Important :

1. Les propositions d'intégration des connaissances et de communication des risques ne peuvent pas être combinées à une proposition de recherche primaire.
2. Les projets financés par le PLCEPN qui sont toujours en cours ne peuvent pas demander un financement nouveau ou supplémentaire pour le même projet avant que celui-ci ne soit terminé. Une fois le projet terminé, il faut soumettre le rapport de projet final présentant l'analyse et les résultats du projet ainsi que le rapport financier du projet, qui doivent tous deux être approuvés par le programme.
3. Une (1) seule proposition par Première Nation ou organisme des Premières Nations sera acceptée par année de financement.
4. Pas plus de deux (2) propositions présentées par le même chercheur principal ou la même équipe de recherche ne seront acceptées.



Qui peut demander un financement

- 1) Les communautés des Premières Nations (vivant dans des réserves) et les organismes des Premières Nations au sud du 60^e parallèle dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique (Nouveau Brunswick, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador et Île-du-Prince-Édouard)^{1,2}.
- 2) Les bandes, districts, conseils tribaux et associations des Premières Nations, les conseils, les gouvernements des communautés autonomes des Premières Nations et des Inuit.
- 3) Les associations et organismes non gouvernementaux et bénévoles, y compris les sociétés sans but lucratif qui œuvrent au nom ou en partenariat avec les entités décrites aux points 1 et 2.

Pour être admissibles au financement, les communautés des Premières Nations doivent être reconnues aux termes de la *Loi sur les Indiens*.

Important :

1. Le PLCEPN exige ce qui suit :

- les projets de recherche primaire doivent être menés en partenariat avec des scientifiques ayant une formation universitaire (maîtrise ou doctorat en sciences); possédant une solide expérience en matière d'évaluation de l'exposition à des produits chimiques ou radiologiques, d'épidémiologie environnementale ou de biosurveillance humaine; et ayant un dossier de publications à comité de lecture pertinent dans le domaine du projet proposé;
- les projets d'intégration des connaissances doivent être menés en partenariat avec un chef de projet ayant au minimum un baccalauréat en sciences de l'environnement, en sciences de la santé ou en éducation;
- les projets de communication des risques doivent être menés en partenariat avec des experts ayant une formation universitaire (baccalauréat ou maîtrise en sciences) avec une expérience reconnue en matière de communication des risques dans le domaine du projet proposé.

2. Le ou les partenaires scientifiques ou universitaires doivent être clairement indiqués dans la proposition.

¹ Les Premières Nations de la Colombie-Britannique doivent présenter une demande de financement par le biais du Programme des contaminants de l'environnement de la Régie de la santé des Premières Nations.

² Les Premières Nations situées au nord du 60^e parallèle, les communautés/organisations métisses et inuites doivent demander un financement dans le cadre du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord.



Les principaux domaines de préoccupation

1. Contaminants chimiques

Voici une liste des contaminants considérés comme particulièrement préoccupants du PLCEPN. D'autres contaminants de l'environnement pouvant présenter un risque pour la santé des Premières Nations, non énoncés dans le présent document pourraient aussi être compris dans des projets de recherche du PLCEPN s'il existe des preuves documentées indiquant que ces substances présentent un danger pour la santé humaine.

Polluants organiques persistants surveillés au titre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (2004-2020).

- | | |
|--|---|
| > Aldrine | > Naphtalènes polychlorés |
| > Chlordane | > Biphényles polychlorés (BPC) |
| > Chlordécone | > Endosulfan technique et les isomères connexes |
| > Dieldrine | > Tétrabromodiphényléther et pentabromodiphényléther (pentabromodiphényléther commercial) |
| > Dicofol | > Toxaphène |
| > Décabromodiphényléther (mélange commercial, c-décaBDE) | > GRV |
| > Endrine | > Acide perfluorooctane sulfonique (SPFO), ses sels et fluorure de sulfonyle de perfluorooctane (FSPFO) |
| > Heptachlore | > SPFHx |
| > Hexabromobiphényle (HBB) | > Acide perfluorooctanoïque (APFO), ses sels, et les composés à base d'APFO |
| > Hexabromodiphényléther et Heptabromodiphényléther (cdécaBDE) | > Dibenzodioxine polychlorée (PCDD) |
| > Hexabromocyclododécane (HBCD) | > Dibenzofuranne polychloré (PCDF) |
| > Hexachlorobenzène (HCB) | > Paraffines chlorées à chaîne courte (PCCC) |
| > Hexachlorobutadiène (HCBd) | |
| > Alpha hexachlorocyclohexane (α HCH) | |
| > Bêta-hexachlorocyclohexane – (β HCH) | |
| > Lindane | |
| > Mirex | |
| > Pentachlorobenzène | |
| > Pentachlorophénol et ses sels et esters | |
- Métaux lourds au titre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance concernant les métaux lourds (1998-2012) (cadmium, plomb et mercure), ainsi que l'arsenic.
 - Produits chimiques agricoles tels que les pesticides, les herbicides, les insecticides, les fongicides, les rodenticides, les algicides et les engrais.
 - Résidus pharmaceutiques dans l'eau potable et l'eau de surface ainsi que dans les aliments traditionnels/prélevés dans la nature.
 - Toxines d'origine naturelle telles que les aflatoxines, les mycotoxines et les biotoxines marines (dans les mollusques et crustacés).

2. Contaminants radiologiques

Le radon est un gaz radioactif, sans couleur ni odeur, émis naturellement en tant que produit de désintégration indirect de l'uranium ou du thorium.

Important :

1. Les propositions de projet de recherche primaire portant sur l'évaluation et la surveillance de l'exposition au radon devraient être accompagnés d'une lettre d'appui du directeur du logement soutenant le projet et s'engageant à demander et à fournir un financement pour l'élimination du radon dans les maisons qui présentent des niveaux de radon supérieurs aux lignes directrices de Santé Canada sur le radon (200 Bq/m²).
2. Les propositions de recherche à long terme sur le radon ne peuvent être combinées à d'autres types de propositions de recherche présentés dans le cadre du PLCEPN.
3. Le PLCEPN n'accepte généralement pas les propositions de recherche sur la qualité de l'eau potable puisque cette dernière est contrôlée systématiquement et en permanence dans toutes les communautés de Premières Nations par ces dernières et par Services aux Autochtones Canada. Seules les propositions de projets de recherche très novatrices ou à la fine pointe qui visent à contribuer à l'ensemble des connaissances publiées, et qui ne peuvent pas être réalisés au moyen de la structure de surveillance existante, pourraient être considérées.



Comment présenter une proposition

Veillez respecter le format suivant:

- La proposition ne doit pas dépasser 20 pages, à interligne simple, sans compter la page de couverture, les annexes et les CV.
- La proposition doit être rédigée en anglais ou en français.
- La taille de la police de caractère de la proposition doit être de 12, et sur du papier de 8,5 po sur 11 po.
- La proposition doit être envoyée avant la date d'échéance (le cachet de la poste en faisant foi).

Les propositions complètes (en format électronique ou papier) doivent être reçues par Services aux Autochtones Canada **au plus tard le 22 septembre 2025 à 23 h 59, heure des Rocheuses.**

Les propositions peuvent être soumises électroniquement par courriel avant la date limite. Sinon, une copie papier peut être envoyée par Postes Canada ou par messagerie. Veuillez prendre note que les propositions acheminées uniquement par messagerie ou par Postes Canada doivent être envoyées au plus tard à la date d'échéance (le cachet de la poste en faisant foi). Les propositions reçues après l'échéance ne seront pas retenues.

Les demandeurs retenus seront informés des décisions de financement au plus tard le **16 mars 2026.**

Veillez faire parvenir les **versions électroniques** des propositions à l'adresse suivante : fnecp-plcepn@sac-isc.gc.ca

Veillez faire parvenir les versions papier des propositions à l'adresse suivante :

Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières Nations
Division de la santé environnementale et publique
Bureau de santé de la population et santé publique
Direction de la santé de la population et des soins primaires
Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit
Services aux Autochtones Canada
I.A. 1919D
10, rue Wellington, bureau 1455
Gatineau (Québec) K1A 0H4

Important : Le bénéficiaire du financement doit accorder un délai de 60 jours au ministre afin qu'il évalue les rapports soumis au titre de la présente entente contenant des analyses, des recommandations ou des résultats environnementaux avant la publication de ces rapports ou la divulgation de leurs résultats aux médias et au public.



Qui contacter pour obtenir de plus amples renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le PLCEPN, notamment sur l'admissibilité au financement, les idées de projets et les projets déjà financés, veuillez consulter le [Portail des Premières Nations sur les contaminants environnementaux et la santé](#).

Pour plus d'informations sur le programme ou sur la façon de soumettre une proposition, veuillez envoyer un courriel au Secrétariat du PLCEPN à l'adresse suivante : fnecp-plcepn@sac-isc.gc.ca



Quelle est la procédure d'évaluation des propositions admissibles

Ce programme comprend un processus de sélection concurrentiel. Par conséquent, les propositions admissibles qui respectent les critères obligatoires ne recevront pas nécessairement de financement.

Toutes les propositions de recherche sont soumises à l'examen des critères obligatoires, à un examen scientifique par les pairs ainsi qu'à un examen du mérite communautaire. Elles font l'objet d'évaluations qualitatives et quantitatives exhaustives. Les recommandations de financement sont formulées par le comité de sélection des Premières Nations, sur la base des fonds disponibles pour les projets du PLCEPN pour l'année en cours. Le comité de sélection des Premières Nations est composé de membres des Premières Nations provenant de six (6) organisations des Premières Nations de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique (y compris Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard) et d'un représentant de l'Assemblée des Premières Nations. Voici ci-dessous les étapes suivies lors du processus d'évaluation :

Critères obligatoires

Le rôle de Services aux Autochtones Canada est d'évaluer le mérite de la proposition par rapport aux critères décrits ci-dessous. Une proposition doit respecter tous les critères pour passer à l'étape suivante du processus d'évaluation, soit l'examen scientifique par les pairs.

- ☐ La communauté des Premières Nations qui soumet la demande doit être reconnue en vertu de la *Loi sur les Indiens*.
- ☐ Pour chaque proposition de projet de recherche primaire, la demande de financement ne doit pas dépasser 150 000 \$ sur 2 ans (d'avril 2026 à mars 2028).
- ☐ Les propositions de projets d'intégration des connaissances et de communication des risques ne doivent pas dépasser 30 000 \$ par projet sur 1 an (avril 2026 à mars 2027).
- ☐ Les projets doivent être axés sur la communauté, c'est-à-dire qu'ils doivent être menés par une Première Nation.
- ☐ Les propositions de projet doivent comprendre une lettre d'appui de la part de la direction de l'organisation ou de la communauté qui présente la demande (p. ex., le chef, le dirigeant principal). Si deux (2) communautés ou plus participent au projet de recherche, chaque communauté partenaire doit fournir une lettre d'appui mentionnant le partenariat. La lettre doit indiquer le titre de la proposition concernée.
- ☐ Les propositions de projet doivent démontrer de quelle façon la communauté, par l'intermédiaire de ses représentants, participera à l'élaboration et sera partie prenante de étapes de mise en œuvre du projet.

- Le chef du projet de recherche primaire doit collaborer avec un scientifique ayant une maîtrise ou un doctorat en sciences et possédant une solide expérience en matière d'évaluation de l'exposition à des produits chimiques ou radiologiques, de l'épidémiologie environnementale ou de la biosurveillance humaine³ et ayant un dossier de publications à comité de lecture pertinent dans le domaine du projet proposé.
- Le chef d'un projet d'intégration des connaissances doit posséder au minimum un baccalauréat dans le domaine des sciences de l'environnement, des sciences de la santé ou de l'éducation.
- Le chef d'un projet de communication des risques doit être un expert ayant une formation universitaire (au moins un baccalauréat ou une maîtrise en sciences) et possédant une expérience reconnue en ce qui concerne la communication des risques dans le domaine du projet proposé, ou collaborer avec une telle personne.
- La proposition de projet doit décrire de quelle façon les résultats du projet sont liés aux effets sur la santé humaine ou à l'atténuation des effets sur la santé humaine des membres de la communauté, par exemple, utiliser les résultats pour formuler des recommandations pour la promotion de la santé et la prévention des maladies ou pour appuyer des mesures d'atténuation, comme l'élimination du radon. Cette exigence s'applique aux volets de la recherche primaire, de l'intégration des connaissances et de la communication des risques.
- Si le projet proposé est la suite d'un projet précédemment financé, soit dans le cadre du PLCEPN ou par l'intermédiaire d'une autre source de financement, la proposition doit comprendre un résumé des analyses et résultats du ou des projets antérieurs. Si la proposition est liée à un projet précédemment financé, elle doit démontrer de quelle façon le nouveau projet s'appuie sur les résultats du projet antérieur.
- La proposition de projet de recherche primaire doit comprendre des méthodes de recherche classiques recommandées par Santé Canada d'évaluation de l'exposition humaine et de la charge corporelle relatives aux contaminants^{4,5} au moyen d'une combinaison appropriée des mesures suivantes (les projets d'intégration des connaissances et de communication des risques ne sont pas concernés) :

- L'échantillonnage d'aliments traditionnels, de l'eau, de l'air intérieur ou du sol (l'échantillonnage du sol et de l'eau ne doit pas être liée à des évaluations de sites contaminés, à une mauvaise gestion de l'eau ni à la gestion des eaux usées);

EN ASSOCIATION AVEC

- Une méthodologie appropriée d'évaluation de l'exposition pour la santé humaine qui permettrait d'examiner un lien entre l'exposition **aux contaminants environnementaux** et l'exposition humaine. Ce lien est essentiel à l'évaluation des répercussions potentielles des contaminants environnementaux sur la santé humaine. Par exemple, les évaluations de l'exposition humaine axées sur les aliments traditionnels nécessiteraient des questionnaires sur la consommation alimentaire par l'intermédiaire de l'administration d'un rappel alimentaire de 24 heures et/ou d'un questionnaire sur la fréquence des repas, ou une

³ Méthode d'évaluation de l'exposition humaine aux produits chimiques en mesurant les produits chimiques (ou leurs produits de métabolisation) dans les tissus humains ou des échantillons, comme le sang et l'urine (Santé Canada 2024)

⁴ <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/rapports-publications/lieux-contamines.html>

⁵ <https://www.canada.ca/fr/services/sante/publications/vie-saine.html>

biosurveillance, le cas échéant.

- ☐ Les projets d'évaluation du radon doivent être conçus de la même manière que les projets de recherche sur les interventions en santé publique, c'est-à-dire qu'ils doivent mesurer les concentrations de radon et mettre en place des mesures pratiques pour atténuer les risques et réduire les effets de l'exposition au radon sur la santé. Par exemple, le projet pourrait avoir pour but de mettre en place des mesures visant à réduire la concentration de radon dans un certain nombre de maisons présentant une concentration supérieure à la limite de 200 Bq/m³ établie par Santé Canada. Les mesures d'atténuation doivent être indiquées dans la proposition de projet. Le financement pourrait servir à la mise en place de mesures d'atténuation dans une partie des maisons touchées (de 10 à 20 %, selon l'étendue des travaux, le nombre de dépassements et d'autres facteurs) (voir la page 22).
 - La collecte des données doit être conforme au [Guide pour la mesure du radon dans les maisons](#) afin de garantir des procédures d'évaluation fiables et exactes.
 - Les projets doivent comprendre un questionnaire permettant de recueillir des renseignements de base sur le ménage et les caractéristiques du bâtiment. L'évaluation de l'exposition au radon et des risques connexes est facultative.
- ☐ Les propositions de projet de recherche primaire portant sur l'évaluation et la surveillance de l'exposition au radon doivent être accompagnés d'une lettre d'appui du directeur du logement soutenant le projet et s'engageant à demander et à fournir un financement pour l'élimination du radon dans les maisons qui présentent des concentrations de radon supérieures aux lignes directrices de Santé Canada sur le radon (200 Bq/m³).
- ☐ La proposition de projet doit indiquer quel laboratoire agréé analysera les échantillons (exception faite des projets d'intégration des connaissances et de communication des risques).
- ☐ La proposition doit décrire comment les connaissances locales et traditionnelles seront intégrées au projet.
- ☐ La proposition de projet doit démontrer comment les rapports sur la mise en œuvre et les résultats du projet seront présentés.
- ☐ Si le projet de recherche prévoit la participation de membres des Premières Nations, il faudra fournir la preuve que le projet a été approuvé par un comité d'examen en matière d'éthique avant de pouvoir toucher le financement et commencer les travaux du projet.
- ☐ Les projets pour lesquels un financement supplémentaire est demandé auprès de sources externes doivent être accompagnés d'une lettre d'intention des autres organismes de financement. La lettre doit indiquer le montant du financement attendu.
- ☐ La proposition de projet doit inclure tous les éléments définis dans le « [Modèle de proposition](#) ».

Examen scientifique par les pairs

Si la proposition passe avec succès l'étape de l'examen des critères obligatoires, elle fera l'objet d'un examen scientifique par les pairs réalisé à l'externe. Cet examen permettra d'évaluer l'admissibilité du modèle de projet, l'expertise de l'équipe, la méthodologie de recherche, le calendrier, le budget, etc.

Les responsables de l'examen scientifique par les pairs évalueront chaque proposition admissible sur la base des critères du tableau 1 ou du tableau 2 ci-dessous.

Tableau 1 : Critères utilisés par les responsables de l'examen scientifique par les pairs pour évaluer une proposition de projet de recherche primaire

DESCRIPTION	NOTE
Excellence/expertise scientifique de l'enquêteur principal et de son équipe : • Attestations d'études pertinentes • Expérience/expertise/connaissances pertinentes • Dossier de publications pertinentes	/20 /20 /10
Méthodologie : • Le projet de recherche traite-t-il des domaines prioritaires de recherche de l'appel de propositions? • Clarté des objectifs et méthode judicieuse • Pertinence de la conception de la proposition pour l'atteinte des objectifs	/20 /20 /20
La proposition comprend-elle un examen de la documentation existante sur les principaux enjeux qu'elle aborde?	/10
La proposition comprend-elle un plan d'application des connaissances?	/20
Le projet peut-il être réalisé dans la période prévue (2 ans)?	/10
Caractère approprié du budget (frais et services professionnels, consultations communautaires, coût d'analyses en laboratoire/équipement, papeterie, soutien communautaire [salaires et honoraires], dépenses liées aux déplacements, etc.)	/25
Clarté et organisation de l'ensemble de la proposition	/25
TOTAL	/200

Tableau 2 : Critères utilisés par les responsables de l'examen scientifique par les pairs pour évaluer une proposition de projet d'intégration des connaissances ou de communication des risques

DESCRIPTION	NOTE
Excellence/expertise scientifique de l'enquêteur principal et de son équipe : • Attestations d'études pertinentes • Expérience/expertise/connaissances pertinentes	/25 /25
Méthodologie : • La méthodologie de recherche traite-t-elle efficacement du but et des objectifs de recherche? • Clarté de la stratégie de recherche et des critères de sélection de la documentation	/30 /30
La proposition comprend-elle un plan d'application des connaissances?	/20
Le projet peut-il être réalisé dans le délai prévu (1 an)?	/10
Caractère approprié du budget (frais et services professionnels, soutien communautaire [salaires, bourses et honoraires], papeterie, dépenses liées aux déplacements, etc.)	/30
Clarté et organisation de l'ensemble de la proposition	/30
TOTAL	/200

Examen du mérite communautaire

Après l'examen scientifique par les pairs, un comité de sélection, dirigé par des membres des Premières Nations ayant une expertise en surveillance environnementale et en ce qui concerne les enjeux touchant la santé et les communautés des Premières Nations, évaluera la proposition. L'évaluation portera sur divers aspects de la proposition tels que la mobilisation de la communauté, le renforcement des capacités, la formation, le savoir traditionnel et le budget.

Le comité de sélection évaluera chaque proposition admissible sur la base des critères du tableau 3 ou du tableau 4 ci-dessous.

Tableau 3 : Critères utilisés par le comité de sélection pour évaluer une proposition de projet de recherche primaire

DESCRIPTION	NOTE
L'équipe du projet compte-t-elle : • Un ou plusieurs chercheurs et membres de la communauté; • Un ou plusieurs enquêteurs/un chef de projet possédant des compétences reconnues et de l'expertise pertinente?	/20 /20
La proposition respecte-t-elle les principes de PCAP*?	/20
Le projet présente-t-il une approche rigoureuse en matière de mobilisation de la communauté? • Le projet permet-il de mobiliser différents types de connaissances et d'expertise (par exemple pêcheurs, chasseurs, trappeurs, spécialistes environnementaux, coordinateurs/planificateurs communautaires, professionnels de la santé, jeunes, Aînés et femmes)? • Le projet implique-t-il la communauté dans l'élaboration de la conception du projet de recherche? • Le projet offre-t-il des possibilités de formation locale aux Premières Nations concernées? • Le projet prévoit-il l'embauche de membres de la communauté? • Le projet soutient-il la mobilisation des jeunes? Existe-t-il des activités bénéfiques pour les jeunes (par exemple l'apprentissage de nouvelles compétences, les connaissances acquises)?	/10 /10 /10 /10 /10
Le projet renforce-t-il la capacité des communautés des Premières Nations d'autres manières pour améliorer l'autonomisation et la souveraineté environnementale?	/10
Les connaissances traditionnelles, locales et communautaires ont-elles été intégrées à la recherche? • Les gardiens du savoir traditionnel (par exemple : les Aînés) sont-ils mobilisés pendant <u>toutes</u> les étapes du projet (par exemple élaboration du projet, collecte de données, interprétation de processus)? • Les gardiens du savoir communautaire participent-ils à <u>toutes</u> les étapes de projet (élaboration de projets, collecte de données, analyse de données, interprétation des résultats, etc.)?	/15
Existe-t-il des plans pour intégrer les connaissances traditionnelles dans le plan de communication des risques du projet?	/10
La proposition comprend-elle des plans bien pensés de communication avec la communauté durant le projet et de diffusion des résultats de la recherche à la communauté une fois le projet terminé? • Les activités et les résultats du projet seront-ils communiqués à la communauté à toutes les étapes du projet? • Comment les résultats seront-ils communiqués aux intervenants et aux décideurs, ou diffusés auprès de ceux-ci (par exemple : organismes de financement, autres communautés des Premières Nations, gouvernements)? • Est-il prévu de communiquer les résultats au niveau régional, national ou international (par exemple : par des conférences, des revues scientifiques, des journaux, etc.)?	/10 /10 /5
• Les activités de communication sont-elles bien inscrites dans le budget dans leur proposition?	/10
Y a-t-il un plan de gestion des données intégré à la proposition (par exemple : comment gérer les données aux fins d'analyse, de prise de décision, de sécurité et de stockage**)?	/5
Le délai d'exécution du projet est-il réaliste?	/10
Le budget et les ressources nécessaires sont-ils réalistes et adaptés au projet (services d'honoraires professionnels, consultations communautaires, coût des analyses/équipements et installations de laboratoire, papeterie, soutien communautaire [salaires et honoraires], frais de déplacement, etc.)?	/10
Le budget est-il correctement équilibré à l'endroit des collectivités (p. ex. au plus 40 % pour les services de consultation et les recherches universitaires)?	/10
TOTAL	/215

* Principes de PCAP des Premières Nations : <https://fnigc.ca/fr/les-principes-de-pcap-des-premieres-nations/>

** Voir [Méthodes et collecte de données](#)

Tableau 4 : Critères utilisés par le comité de sélection pour évaluer une proposition de projet d'intégration des connaissances ou de communication des risques

DESCRIPTION	NOTE
L'équipe du projet compte-t-elle : • un ou plusieurs chercheurs et membres de la communauté; • un ou plusieurs enquêteurs/un chef de projet possédant des compétences reconnues et de l'expertise pertinente?	/20 /20
Le projet présente-t-il une approche rigoureuse en matière d'engagement communautaire? • Le projet implique-t-il la communauté dans la mise en œuvre du projet? • Le projet soutient-il la mobilisation des jeunes? Existe-t-il des activités bénéfiques pour les jeunes (par exemple l'apprentissage de nouvelles compétences, les connaissances acquises)? • Le projet prévoit-il l'embauche et la mobilisation de membres de la communauté?	/20 /20 /20
Le projet renforce-t-il la capacité des communautés des Premières Nations à élaborer une proposition complète de recherche?	/20
Prévoit-on intégrer les connaissances traditionnelles dans le projet?	/25
La proposition comprend-elle des plans bien pensés de communication avec la communauté durant le projet et de diffusion des résultats de la recherche à la communauté une fois le projet terminé? • Les activités et les résultats du projet seront-ils communiqués à la communauté? • Comment les résultats seront-ils communiqués aux intervenants et aux décideurs, ou diffusés auprès de ceux-ci (par exemple : organismes de financement, autres communautés des Premières Nations, gouvernements, etc.)? • Est-il prévu de communiquer les résultats au niveau régional, national ou international (par exemple : par des conférences, des ateliers, des publications à comité de lecture)? • Les activités de communication sont-elles bien inscrites dans le budget dans leur proposition?	/10 /10 /10 /10
Le délai d'exécution du projet est-il réaliste?	/10
Le budget et les ressources nécessaires sont-ils réalistes et adaptés au projet (services d'honoraires professionnels, consultations communautaires, coût des analyses/équipements et installations de laboratoire, papeterie, soutien communautaire [salaires et honoraires], frais de déplacement, etc.)?	/20
TOTAL	/215

Classement et recommandations de financement

Une fois l'évaluation terminée, le comité de sélection termine le classement relatif des propositions, puis transmet ses recommandations de financement au secrétariat du PLCEPN de la Division de la santé environnementale et publique (DSEP) de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit (DGSPNI) de SAC.



Modèle de proposition

Pour préparer votre proposition, veuillez utiliser la liste de vérification des éléments d'une proposition ci-dessous. Une liste de conseils et de questions est également fournie pour vous aider dans l'élaboration de votre proposition.

Liste de vérification des éléments d'une proposition :

- ☐ Page couverture
- ☐ Résumé en langage clair (1 page maximum)
- ☐ Table des matières
- ☐ Contexte sur la communauté (2 pages maximum)
- ☐ Description du projet :
 - Introduction
 - Analyse documentaire sur le sujet de la recherche et résumé de l'analyse ou des résultats des projets antérieurs financés par le PLCEPN, s'il y a lieu
 - Justification
 - Objectifs : objectifs précis et numérotés de la proposition de projet
 - Méthodologie et collecte des données
 - Pour les propositions de recherche primaire : conception d'études de recherche, méthode d'échantillonnage, stratégie de collecte de données, méthode d'évaluation de l'exposition, analyse de données, stratégie de gestion des données, etc.
 - Pour les propositions sur l'évaluation du radon : voir les détails supplémentaires à la page xx
 - Pour les propositions d'intégration des connaissances et de communication des risques : stratégie de recherche, bases de données et critères de sélection de la documentation
 - Gestion des données
 - Activités et résultats
 - Renforcement des capacités
 - Connaissances traditionnelles
 - Mobilisation des jeunes
- ☐ Plan de travail et calendrier
- ☐ Équipe et partenaires du projet
- ☐ Plan de communication et de diffusion des renseignements
- ☐ Évaluation du projet
- ☐ Budget
- ☐ Examen de l'éthique de la recherche (non nécessaire pour les projets d'intégration des connaissances ou de communication des risques)
- ☐ Lettre d'appui d'une autorité mandatée
- ☐ Références

- ☐ Curriculum vitæ de chaque membre de l'équipe scientifique du projet et gestionnaire/responsable/coordonnateur du projet communautaire
- ☐ Annexes : tout matériel de projet pertinent, comme les questionnaires, les devis de laboratoire, les formulaires de consentement, etc.

Page couverture

Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières Nations

	* INSÉRER LE LOGO OFFICIEL DE L'ORGANISME ICI
Titre du projet :	
Volet ou composante de recherche : (p. ex., proposition de recherche primaire, intégration des connaissances ou proposition de communication des risques)	
Information sur le demandeur	
Nom de la communauté ou de l'organisme :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
Nom du Chef :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
Nom du chef/coordonnateur de la communauté pour le projet :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
Nom du gestionnaire financier de la communauté :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
Partenaire scientifique	
Nom de l'établissement universitaire :	
Nom du chercheur principal :	
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
Date de la soumission :	
Montant du financement demandé à Services aux Autochtones Canada : ____\$	
Durée du projet (p. ex, un an, deux ans)	

□ Résumé en langage clair

(1 page maximum)

- Donnez un aperçu de votre recherche ou présentez une histoire pour en expliquer l'objet.
 - Présentez la ou les questions auxquelles le projet répondra.
 - Pourquoi est-ce important pour votre communauté?
 - Quel est le lien entre ce projet et les contaminants environnementaux?
 - Comment ce projet établit-il un lien entre les contaminants environnementaux et la santé des membres de la communauté?
 - Comment les résultats attendus aideront-ils votre communauté?
- Quelles activités proposez-vous pour répondre à ces questions?
 - Qui participera (par exemple les jeunes, les hommes, les femmes, les chasseurs, etc.)?
 - Où et quand les travaux seront-ils effectués?
- Quels sont les résultats escomptés?
- De quelle manière l'information qui sera recueillie au cours du projet pourra-t-elle être utile aux autres?

Exigences relatives aux propositions de recherche

Dans l'ensemble de votre proposition de recherche,

- vous devez démontrer un lien solide entre les contaminants environnementaux et la santé des membres des Premières Nations;

ET

- vous devez clairement indiquer que le projet en question est réalisé par la communauté dans l'espoir que ses résultats lui profitent.

□ Table des matières

Créez une table des matières, y compris les numéros de page. La liste doit comprendre toutes les principales sections de votre proposition.

□ Contexte sur la communauté

(2 pages maximum)

Ceci est une occasion de présenter de l'information au sujet de la communauté et les raisons pour lesquelles ce projet est important. Veuillez inscrire les renseignements suivants dans cette section :

- A. Fournissez des renseignements sur l'historique de votre communauté (par exemple : renseignements sur la population, les principales activités des membres de la communauté, la présence antérieure de contaminants environnementaux, etc.).
- B. Expliquez ce qui rend la communauté vulnérable aux contaminants environnementaux (par exemple : activités industrielles actuelles et antérieures, dépendance à l'égard des aliments prélevés dans la nature, utilisation de pesticides, etc.).
- C. Quelles sont les répercussions de l'exposition de votre communauté aux contaminants environnementaux sur les problèmes de santé potentiels dans votre communauté? (par exemple : salubrité alimentaire, accès à de l'eau de puits potable, modification des habitudes de vie/activités culturelles, etc.)?
- D. Les contaminants environnementaux et leurs effets sur la santé causent-ils des problèmes à certains membres de la communauté (par exemple : Aînés, femmes, enfants, etc.)?

Description du projet

Introduction

- Décrivez brièvement le type de projet, son objet et sa portée.

Analyse documentaire

- Fournissez une analyse de la documentation existante qui résume les recherches antérieures sur votre sujet, le cas échéant (1 ou 2 pages maximum), y compris les références. S'il n'existe aucune information sur votre sujet, veuillez l'indiquer. Décrivez tout autre projet similaire, passé ou présent, qui a été entrepris dans les communautés des Premières Nations. Veuillez citer ces études.
- Indiquez si le projet proposé constitue la suite ou le prolongement d'un projet de recherche communautaire antérieur. Le cas échéant, fournissez le nom des partenaires et des bailleurs de fonds du projet antérieur ainsi qu'un résumé des analyses et des résultats.
- Résumez les analyses et les résultats des projets antérieurs financés par le PCEPN ou par l'intermédiaire d'une autre source de financement, le cas échéant. Expliquez comment la nouvelle proposition s'appuie sur les constatations des projets antérieurs, soit en répondant à de nouvelles questions ou en élargissant la recherche pour étudier des aspects qui n'ont pas encore été entièrement examinés.

Justification

- De quelle façon les contaminants environnementaux ont-ils affecté la santé de votre communauté ou comment peuvent-ils l'affecter dans le futur?
- Des mesures ont-elles été prises pour comprendre et/ou résoudre ce problème? Si oui, quelles étaient-elles et ont-elles été efficaces? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Comment votre communauté tirera-t-elle avantage de ce projet?
- De quelle façon les résultats de la recherche seront-ils, de façon directe ou indirecte, pertinents pour d'autres communautés des Premières Nations?

Objectifs

Les objectifs sont les résultats escomptés. Ils indiquent ce que vous avez l'intention d'accomplir à court et à long terme dans le cadre de votre projet. Ils doivent être mesurables et tenir compte du facteur temps, car ils doivent pouvoir être évalués et modifiés, au besoin.

- Quels sont les objectifs à court terme du projet?
- Quels sont les objectifs à long terme du projet?

Établissez quelques objectifs simples pour les travaux de recherche proposés. Demandez-vous « Que voulons-nous accomplir en menant ces travaux de recherche? » et « Pouvons-nous le faire dans le cadre de ce projet de 1 ou 2 ans? » Assurez-vous que toutes vos phrases contiennent des verbes à la voix active. Limitez-vous à un maximum de cinq (5) objectifs. Vous devez pouvoir mesurer les progrès que vous allez réaliser pendant le projet de recherche pour atteindre vos objectifs. Vos objectifs devraient également vous aider à sélectionner les méthodes et vous guider pour l'analyse des données et la présentation des résultats.

Voici un exemple d'objectif à court terme : « *Déterminer la quantité d'aliments traditionnels consommés par les membres de la communauté au cours de l'année précédente ainsi que la fréquence de cette consommation.* »

Méthodes et collecte de données

- **Propositions de projet de recherche primaire**

Décrivez comment vous réaliserez les activités de recherche décrites dans le plan de travail (par exemple : les méthodes de collecte de données, y compris les stratégies d'échantillonnage de la population, l'échantillonnage de milieux naturels, les consultations auprès de la communauté, l'analyse des résultats, etc.). Les données peuvent comprendre les transcriptions d'entrevue, des échantillons d'eau, des échantillons de végétaux, des échantillons prélevés chez des animaux, des photos, des vidéos, etc. Veuillez numéroter chacune des activités.

- Où les travaux seront-ils réalisés?
- Comment les données seront-elles recueillies, analysées, interprétées, diffusées et conservées?
- Où et quand l'échantillonnage sera-t-il effectué? Pourquoi avoir choisi cet endroit et ce moment en particulier?
- Quelles sont les mesures qui seront prises pour veiller à prélever un nombre convenable d'échantillons? Si vous n'êtes pas en mesure de prélever le nombre minimal d'échantillons requis, quelles actions ou mesures d'atténuation seront prises pour pallier cette lacune?
- Quelles sont les mesures qui seront prises pour s'assurer que les échantillons ne seront pas altérés et pour éviter la contamination croisée?
- Qui participera à l'étude (par exemple les jeunes, les hommes, les femmes, les pêcheurs, les chasseurs, les Aînés, etc.)? Quelle sera la stratégie de sélection utilisée pour mobiliser les membres de la communauté? Combien de personnes seront-elles choisies?

- Quels types de sondages allez-vous effectuer (par exemple, questionnaire sur la fréquence de consommation des aliments, enquête auprès des ménages)?
- Combien d'échantillons d'eau, de sédiments, de types de plantes, de mammifères ou de poissons prélèvera-t-on? Quels seront les tissus d'animaux choisis (muscles, peau, abats, etc.)?
- Quelles seront les analyses chimiques effectuées?
- À quel laboratoire d'analyse agréé ferez-vous appel pour analyser vos échantillons de contaminants?
- Si un protocole est déjà en place dans votre communauté, veuillez le décrire en détail.
- Comment analyserez-vous l'exposition humaine? Qui se chargera de cette analyse?
- Qui se chargera de l'analyse des données et de l'interprétation des résultats?

Veuillez consulter les exemples de méthodes classiques qui peuvent être utilisées dans l'étude. Vous pouvez inclure un des éléments ci-dessous ou une combinaison de ceux-ci :

- Échantillonnage de poissons, de mammifères, de plantes, d'eau et/ou de sédiments avec un protocole d'échantillonnage permettant d'évaluer également le degré d'exposition des membres de la communauté aux milieux échantillonnés.
- Échantillonnage de cheveux, de sang, d'urine et/ou de lait maternel, ainsi qu'un protocole d'échantillonnage.
- Réalisation de rappels alimentaires de 24 heures et d'une enquête sur la fréquence de consommation d'aliments auprès des personnes qui ont fourni des échantillons de cheveux, de sang, d'urine ou de lait maternel.
- Réalisation d'entrevues semi-structurées auprès des personnes qui ont fourni les échantillons de cheveux, de sang, d'urine ou de lait maternel.
- Questionnaire sur la vie sociale, la santé et le mode de vie (voir l'exemple dans les [Annexes](#))
- Création d'un calendrier saisonnier ou de « récolte » pour recueillir de l'information sur les périodes de récolte, les espèces et les emplacements de récolte pour montrer les variations mensuelles et les contraintes pouvant être liées à une contamination environnementale. Ce calendrier pourrait aussi inclure de l'information liée à l'épandage de pesticides, à la fonte des neiges, aux tempêtes, à la production industrielle, etc.
- L'examen de données secondaires sur la santé, comme les dossiers d'hospitalisation, les dossiers des postes de soins infirmiers, etc.
- Collecte de l'information sur les perceptions de la question de recherche ou pour rassembler des histoires locales liées à votre sujet de recherche.

– Propositions de projet d'évaluation du radon

Les projets d'évaluation du radon doivent être conçus de la même manière que les projets de recherche sur les interventions en santé publique sur les interventions en santé publique qui visent non seulement à mesurer les concentrations de radon, mais aussi à mettre en place des mesures pratiques pour atténuer les risques et réduire les effets de l'exposition au radon sur la santé. Par exemple, ces projets peuvent avoir pour but de mettre en place des mesures visant à réduire la concentration de radon dans un certain nombre de maisons présentant une concentration supérieure à la limite de 200 Bq/m³ établie par Santé Canada. Les mesures d'atténuation doivent être indiquées dans la proposition de projet. Le financement peut servir à la mise en place de mesures d'atténuation dans environ 10 à 20 % des maisons touchées, en fonction de l'étendue des travaux, du nombre de dépassements et d'autres facteurs.

Le projet doit comprendre un questionnaire permettant de recueillir des renseignements de base sur le ménage et les caractéristiques du bâtiment, notamment le nombre de résidents, leur âge et leurs habitudes de consommation de tabac, le temps passé dans chaque pièce, l'usage qui est fait de chaque pièce, l'état du sous-sol, le type de maison et l'état général de celle-ci. L'évaluation de l'exposition au radon est facultative (p. ex., la réalisation d'une analyse de corrélation entre l'exposition et les effets sur la santé dans le cadre d'une étude à petite échelle pose des défis importants).

La méthodologie et la collecte des données doit être conforme au [Guide pour la mesure du radon dans les maisons de Santé Canada](#) afin de garantir l'uniformité, la fiabilité et l'exactitude des mesures. Les projets devraient également s'appuyer sur le [Manuel de contrôle et d'assurance de la qualité du PNCR-C sur l'échantillonnage et l'analyse effectués par les professionnels en mesure du radon et les laboratoires du PNCR-C](#), qui donne de l'orientation sur les mesures de contrôle de la qualité.

- Quelle est la stratégie d'échantillonnage pour la sélection des ménages visés par l'évaluation du radon?
- Quels seront les critères de sélection des ménages?
- Combien de maisons feront l'objet de tests de détection du radon?
- Comment garantirez-vous que le processus de sélection est représentatif de la communauté et que la taille de l'échantillon suffit pour donner des résultats statistiquement fiables?
- Quelles sont les mesures qui seront prises pour veiller à l'exactitude et à la fiabilité des mesures du radon tout au long du projet?
- Comment élaborerez-vous et administrerez-vous le questionnaire visant à recueillir des renseignements de base sur le ménage et les caractéristiques du bâtiment (p. ex., le nombre de résidents, leur âge et leurs habitudes de consommation de tabac, l'usage qui est fait de chaque pièce et l'état général de la maison)?

- Comment veillerez-vous à ce que le questionnaire soit adapté à la culture et corresponde aux besoins et préférences de la communauté?
- Comment les mesures d'atténuation du radon seront-elles intégrées au projet (p. ex., dans les maisons où la concentration de radon est trop élevée)? Plus précisément, combien de maisons présentant une concentration excessive de radon pourront-elles bénéficier des mesures d'atténuation dans le cadre du projet?
- Quelles seront les étapes suivies pour s'assurer que les mesures d'atténuation du radon sont mises en place efficacement et qu'elles respectent les normes de Santé Canada.

Propositions de projets d'intégration des connaissances ou de communication des risques

- Décrivez la portée des travaux.
- Fournissez des détails sur la stratégie de recherche et les types de connaissances (par exemple : publications, communications verbales, entretiens, enquêtes, rapports communautaires, etc.) et le type de publications sélectionnées (par exemple : publications à comité de lecture, livres, documents gouvernementaux et autres).
- Énumérez les méthodes d'intégration des connaissances et les autres outils de recherche (par exemple : les bases de données) qui feront partie du projet et/ou qui seront consultés pour trouver des sources pertinentes.
- Décrivez les critères d'inclusion et d'exclusion pour la sélection de la documentation.
- Décrivez la structure du rapport prévu pour un projet d'intégration des connaissances ou de communication des risques.

Gestion des données

- Décrivez comment les données seront protégées et mises en commun tout au long du projet de recherche.
- Qui sera propriétaire des données?
- Qui pourra y accéder?
- Qui assurera le contrôle des données?
- Expliquez en détail comment les principes de la propriété, du contrôle, de l'accès et de la possession (PCAP) adoptés par les Premières Nations seront respectés.
- Envisagez de conclure une entente d'échange des données avec les partenaires du projet.

Activités et résultats

- Décrivez les activités requises pour atteindre les objectifs du projet et les résultats attendus et indiquez le nom des personnes ou membres de l'équipe chargés de réaliser chacune de ces activités. Assurez-vous de décrire le lien entre chaque activité et les objectifs que vous avez fixés.
- Présentez les résultats attendus et les produits livrables du projet (par exemple : des rapports, des publications, des conférences/ateliers, des initiatives et/ou du matériel de communication, y compris des bulletins, des brochures, un résumé en langage simple et des vidéos, etc.).
- Veuillez indiquer si vous prévoyez utiliser les résultats pour élaborer un plan de recommandations en matière de consommation.

Les activités sont des énoncés plus spécifiques et détaillés que vos objectifs. Vous pouvez inclure plusieurs activités pour chacun de vos objectifs.

Veuillez consulter les activités permettant d'atteindre l'objectif donné précédemment à titre d'exemple (pour une proposition de recherche uniquement) :

« Déterminer la quantité d'aliments traditionnels consommés par les membres de la communauté au cours de l'année précédente, ainsi que la fréquence de cette consommation » pourrait être, par exemple :

Activité 1 : « En utilisant la liste du conseil de bande, sélectionner au hasard 40 personnes de différents groupes d'âge et de sexe pour participer à la recherche. »

Activité 2 : « Informer les participants sélectionnés à propos du projet et obtenir leur consentement par écrit. »

Activité 3 : « Préparer un questionnaire sur la fréquence de consommation d'aliments à ces participants. »

Renforcement des capacités

- Expliquez comment le projet contribuera à renforcer les capacités de la communauté et à lui donner de nouveaux outils, de nouvelles connaissances ou de nouvelles méthodes qui augmenteront sa capacité de comprendre et de gérer les effets sur la santé des contaminants de l'environnement.
- Décrivez de façon détaillée comment le projet aidera les membres de la communauté à participer aux travaux de recherche. Quelles seront les possibilités de formation ou d'emploi qui seront offertes à l'échelle locale dans le cadre du projet?

Connaissances traditionnelles

- L'intégration des connaissances traditionnelles est l'un des éléments clés de la recherche. Expliquez comment le projet permettra d'acquérir, d'intégrer et de protéger les connaissances traditionnelles de manière significative et adaptée à la culture.

Mobilisation des jeunes

- Veuillez fournir des détails sur le recrutement et la participation des jeunes dans le cadre des activités du projet. Donnez des exemples d'activités prévues et de la façon dont ces activités peuvent être bénéfiques ou seront bénéfiques (par exemple, mentorat, formation, développement des compétences, etc.). Expliquez comment le projet suscitera l'intérêt des jeunes à l'égard des enjeux liés à l'environnement et à la santé, encouragera le transfert intergénérationnel des connaissances et favorisera le développement du leadership au sein de la communauté.

□ Plan de travail et calendrier

Préparez un tableau (à l'aide du modèle ci-dessous) dressant la liste des activités du projet, numérotées, le calendrier d'exécution de chaque activité et les facteurs susceptibles d'influencer le délai, le cas échéant (par exemple : les saisons, l'accessibilité des ressources, les habitudes migratoires, etc.). Indiquez également le nom du membre de l'équipe chargé de réaliser l'activité.

Tableau : Plan de travail et calendrier

Objectif du projet	Description de l'activité	Échéancier/dates	Facteurs influençant l'achèvement du projet	Nº d'activité

□ Équipe et partenaires de projet – qui accomplira le travail?

- Le tableau de plan de travail (voir le modèle ci-dessus) devrait comprendre la liste de toutes les personnes qui participeront au projet et des renseignements sur celles-ci, notamment leur nom, leur affiliation, leur rôle dans le cadre du projet et le numéro de l'activité (conformément au plan de travail ci-dessus) à laquelle elles participeront. Assurez-vous d'énumérer tous les partenaires qui participeront au projet (par exemple : Premières Nations, gouvernement, organismes, groupes, associations, universitaires, professionnels, donateurs, etc.). Tous les membres de l'équipe du projet scientifique ainsi que le gestionnaire, chef ou coordonnateur du projet communautaire doivent fournir leur curriculum vitae ainsi qu'une liste de publications pertinentes. Le curriculum vitae doit mettre en évidence l'expérience et l'expertise pertinente dans le cadre du projet et ne doit pas faire plus de cinq (5) pages.

Important : Les chercheurs principaux sont tenus de s'engager à mener à bien le projet. S'ils doivent quitter le projet pour des raisons imprévues, ils doivent en informer le gestionnaire/chef/coordonnateur du projet communautaire et le secrétariat du PLCEPN, trouver un remplaçant ayant la même expertise/expérience et fournir un addenda à la proposition. Le remplaçant doit être acceptable pour la communauté.

Tableau : Équipe de projet et partenaires, leurs affiliations et rôles au sein du projet

NOM	COORDONNÉES (TÉLÉPHONE/COURRIEL)	AFFILIATION	RÔLE DANS LE CADRE DU PROJET	N° D'ACTIVITÉ ASSOCIÉ

☐ Plan de communication et de diffusion des renseignements

- Décrivez en détail le moment et la façon dont les résultats seront communiqués à la communauté ou aux communautés tout au long de la mise en œuvre du projet, y compris les méthodes employées (p. ex., rapports, présentations, ateliers, réunions communautaires), le calendrier, les publics cibles (p. ex., communautés des Premières Nations, chercheurs, décideurs) et les plateformes de diffusion (p. ex., sites web, médias sociaux, bulletins d'information, bulletins communautaires).
- Décrivez à quel moment et de quelle façon les résultats seront communiqués aux intervenants et aux décideurs, ou diffusés auprès de ceux-ci (par exemple : organismes de financement, autres communautés des Premières Nations, gouvernements, etc.).
- Décrivez à quel moment et de quelle façon les résultats du projet seront communiqués à l'échelle régionale, nationale ou internationale (par exemple : publications à comité de lecture, présentations lors de conférences, etc.).

Le secrétariat du PLCEPN doit être informé des publications scientifiques à venir qui se fondent sur les résultats des projets financés.

Toutes les publications scientifiques soumises à des revues à comité de lecture ainsi que les présentations à des conférences doivent mentionner le programme de financement de Services aux Autochtones du Canada (PLCEPN).

Important : Songez à la façon dont vous allez présenter les résultats de l'échantillonnage (par exemple : cheveux, sang) aux personnes qui participeront à la recherche. Le rapport doit protéger la confidentialité des personnes.

□ Évaluation du projet

- Indiquez de quelle manière le projet sera évalué et par qui. Définissez les mesures de réussite, y compris les indicateurs de rendement clés, les jalons et les méthodes employées pour évaluer l'incidence du projet.
- Pour des suggestions sur la structure de votre évaluation, veuillez consulter la section [Suggestions pour l'élaboration de l'évaluation de votre projet](#) à la fin du présent document.

□ Budget

Vous devez fournir un budget détaillé des dépenses prévues, y compris les dépenses de base, les salaires, les déplacements, le matériel, les fournitures et les frais d'administration et de gestion. S'il y a lieu, faites la liste de fonds provenant d'autres sources pour chaque année du projet, ainsi qu'un budget global pour la durée du projet. Vous pouvez utiliser le modèle ci-dessous; n'hésitez pas à retirer ou à ajouter des postes budgétaires en fonction de vos besoins.

Dépenses principales

Salaires et rémunérations :

Indiquez les salaires versés aux personnes embauchées tout spécialement pour le projet, et le temps qu'ils consacreront au projet (\$ par heure/jour/semaine).

Honoraires :

Les honoraires versés aux participants (par exemple : aux Aînés) sont des paiements à titre gracieux qui se distinguent d'une rémunération versée pour services rendus ou d'une embauche, et ils sont souvent utilisés comme geste de remerciement pour le temps et les connaissances offerts. *Les honoraires ne doivent pas être utilisés comme une solution de rechange à un marché de services ou en remplacement d'un salaire, d'un traitement ou de frais de services professionnels.*

Frais de service professionnels (au besoin) :

Indiquez la valeur estimative totale de chaque contrat à attribuer dans le cadre du projet, le nom de l'entrepreneur (s'il est connu) et l'objet du contrat. Pour les services fournis par un membre de la communauté (par exemple : ouvrier, Aîné), celui-ci doit être nommé dans la proposition.

Frais de déplacement, d'hébergement et de repas :

Indiquez tous les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, ainsi que le but du voyage. Veuillez utiliser les taux utilisés par le gouvernement, que vous trouverez dans la section sur les voyages du site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et l'annexe C – Repas et faux frais (Canada/États-Unis)

[\[www.njc-cnm.gc.ca/directive/index.php?did=10&dlabel=travel-voyage&lang=fra&merge=2&sid=98&slabel=td-dv-a3\]](http://www.njc-cnm.gc.ca/directive/index.php?did=10&dlabel=travel-voyage&lang=fra&merge=2&sid=98&slabel=td-dv-a3).

Équipement et installations :

Précisez le type d'équipement requis pour mener votre projet et dans quelle mesure il sera utilisé par la communauté à des fins d'intérêt public après le projet (par exemple : caméra, microphone, équipement de surveillance ou d'échantillonnage). Les coûts de l'équipement ne peuvent pas dépasser 10 000 \$ par projet de recherche primaire. Dépenses liées aux laboratoires

Fournissez des estimations pour les tests et analyses de laboratoire (coût par échantillon) accompagnées de devis de laboratoire officiels.

Propriété des équipements achetés grâce au financement du PLCEPN

Tout équipement acheté avec le financement du FNECP qui n'est pas retourné à la Couronne :

- demeurer la propriété exclusive des **communautés** des Premières Nations
- être utilisé pour le bien public
- ne **pas** appartenir à une propriété privée.

L'équipe de projet doit soumettre une lettre de l'agent financier de la Première Nation indiquant que l'équipement continuera à être utilisé à des fins publiques après la fin du projet.

Important : Les honoraires pour les services professionnels offerts par des consultants et des universitaires ne peuvent pas dépasser 40 % du total des fonds fournis par le PLCEPN afin d'assurer l'équité économique entre les partenaires scientifiques et communautaires.

Frais d'administration et de gestion

La Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit autorise d'utiliser jusqu'à 10 % du montant total versé dans le cadre de l'entente pour couvrir les frais d'administration.

Coûts de fonctionnement:

- Fournitures de bureau, téléphone, impression, ordinateur, télécopieur, poste
- Fournitures (y compris les fournitures de laboratoire)
- Coûts de publication (précisez le nom de l'éditeur et la date prévue de publication)
- Frais d'administration (le cas échéant)

Autres coûts

Si l'un des postes budgétaires ne correspond pas clairement à l'une des catégories de dépenses ci-dessus, vous devez l'entrer sous « Autres » et en donner une brève description.

Résumé du budget

Total des fonds demandés à Services aux Autochtones Canada = \$

Total de l'aide financière reçue d'autres sources, y compris en nature = \$

Coût total du projet (le financement demandé à Services aux Autochtones Canada plus le soutien fourni par d'autres sources) = \$

Important : Le financement du PLCEPN ainsi que le financement provenant de sources externes doivent être utilisés exclusivement pour les objectifs énoncés dans la proposition.

Veuillez présenter votre budget en utilisant le tableau budgétaire ci-dessous.

Utilisez un tableau distinct pour chaque année et un tableau supplémentaire pour l'ensemble du projet.

Remarque : L'exercice financier de Services aux Autochtones Canada va du 1^{er} avril au 31 mars. Veuillez harmoniser votre budget avec ces dates.

Tableau : Budget du projet

DÉPENSE	DESCRIPTION	FINANCEMENT DEMANDÉ À SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA	FINANCEMENT PROVENANT D'AUTRES SOURCES (Y COMPRIS LES CONTRIBUTIONS EN NATURE)	COMMENTAIRES	N° D'ACTIVITÉ ASSOCIÉ
Dépenses de base					
Salaires					
Salaires					
Salaires					
Honoraires					
Avantages					
Services professionnels					
Traduction					
Frais de formation					
Transport, hébergement et repas					
Équipement et installations					
Frais de laboratoire (détaillés avec le coût par échantillon)					
Autres					
Dépenses de base : total partiel 1					
Frais d'administration et de gestion (maximum de 10 % du financement total demandé à Services aux Autochtones Canada)					
Matériel et fournitures de bureau					
Photocopieuse et photocopies					
Téléphone et télécommunications					
Location de matériel et d'équipement					
Entretien et réparations					
Affranchissement, expédition et manutention					
Frais de comptabilité					
Ressources humaines, services de la rémunération					
Autres					
Frais d'administration et de gestion : total partiel 2					
Coût total du projet (total partiel 1 plus total partiel 2)					

□ Examen de l'éthique de la recherche

Tous les projets de recherche sur la santé humaine auxquels participent les Premières Nations doivent obtenir l'approbation d'au moins un conseil ou comité d'examen de l'éthique avant de recevoir leur financement du PLCEPN (par exemple, un comité d'éthique universitaire). Votre proposition doit préciser à quel comité d'éthique de la recherche (CER) vous vous adresserez pour obtenir une approbation si le financement de votre projet est approuvé, à quel moment et de quelle façon. Il incombe à l'équipe de projet d'obtenir l'approbation d'un CER. Si vos relations ne vous permettent pas d'obtenir une évaluation et une approbation d'un CER, veuillez l'indiquer dans votre proposition afin que le secrétariat du PLCEPN puisse vous mettre en contact avec les ressources appropriées.

Il n'est pas nécessaire que l'examen de l'éthique de la recherche soit terminé au moment de la présentation de la proposition. Cependant, si le financement de votre projet est approuvé, vous devrez fournir au secrétariat du PLCEPN une preuve d'approbation du CER avant que les fonds ne soient débloqués et que les travaux du projet puissent commencer.

□ Lettre(s) d'appui d'une autorité mandatée

- Présentez une lettre d'appui d'une autorité mandatée (chefs, dirigeant principal d'une communauté ou d'une organisation des Premières Nations, etc.) pour **chaque communauté qui participe à votre projet**. Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête officiel, être signée par une personne autorisée et préciser le titre du projet.
- Tous les projets réussis doivent fournir une **résolution du conseil de bande** de la communauté qui dirige le projet au moment du financement.
- Il se peut que les responsables des projets retenus soient appelés à fournir des documents de certification de leur organisme (par exemple : attestation de constitution en société, numéro d'enregistrement, règlement, états financiers vérifiés, etc.). Par conséquent, il est recommandé que les demandeurs aient à leur disposition ces dossiers advenant le financement du projet. Nous invitons les communautés à communiquer avec leurs autorités ou avec leurs représentants communautaires appropriés afin d'obtenir les éventuelles approbations requises pour leur projet de recherche.

□ Références

Incluez la référence de tout document, toute publication ou toute information provenant d'un tiers dont vous vous êtes servi pour élaborer votre proposition. Les références sont un élément important de votre proposition, car elles montrent que vos travaux de recherche s'appuient sur des connaissances existantes.

□ Annexes

Les annexes peuvent contenir ce qui suit :

- des renseignements contextuels pertinents (s'ils sont accessibles);
- le matériel de projet que vous avez déjà préparé, le cas échéant, par exemple des questions d'entrevue, des questionnaires, des devis pour des analyses en laboratoire, des formulaires de consentement, etc. Les documents ajoutés en annexe sont exclus de la limite de 20 pages de la proposition. Ils doivent néanmoins être pertinents et être clairement cités dans le projet.

□ Curriculum vitæ de chaque membre de l'équipe de projet

- Des curriculum vitæ sont requis pour démontrer que les personnes qui réalisent les travaux de recherche et les membres de l'équipe de recherche possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour mener à bien ce projet de recherche.
- Tous les membres de l'équipe du projet scientifique et le gestionnaire/chef/coordonnateur du projet communautaire doivent fournir leur curriculum vitæ ainsi qu'une liste de publications pertinentes.
- Les curriculum vitæ doivent mettre en évidence l'expérience et l'expertise pertinente dans le cadre du projet et ne doivent pas faire plus de cinq (5) pages.

Annexes

PLACEZ LE
LOGO DE LA
COMMUNAUTÉ

Exemple de formulaire de consentement

Nom du projet :

Date de début et de fin du projet :

Objectif du projet :

Nom de la personne interviewée :

Nom du ou des intervieweurs :

Endroit : _____ Date : _____

Je, _____, donne par les présentes mon consentement pour le **(indiquez le nom de votre projet)** et m'engage à y participer.

1) Les participants ont été informés de ce qui suit :

- i. Il s'agit d'une invitation pour participer à cette étude.
 1. Vous pouvez décider à tout moment de ne plus participer.
 2. Vous avez le droit de ne pas répondre à une question avec laquelle vous n'êtes pas à l'aise, avant le début de l'entrevue ou pendant celle-ci.
 3. Les données/renseignements recueillis seront stockés en permanence par **(préciser qui stockera les données et qui y aura accès)**.
- ii. Les enregistrements des entrevues, qu'ils soient en format audio, vidéo, écrit ou photographique, et leurs traductions, transcriptions et images seront utilisés pour les fins suivantes : **(énumérer les utilisations)**
 - 1.
 - 2.
 - 3.

PLACEZ LE
LOGO DE LA
COMMUNAUTÉ

EXEMPLE DE FORMULAIRE DE

(Nom de votre organisation ou communauté) n'utilisera pas les enregistrements audio, vidéo, écrits ou photographiques et toute traduction et/ou transcription et/ou image de l'entrevue à des fins autres que celles énoncées ci-dessus sans le consentement du participant.

Nom du participant (en caractères d'imprimerie)

Date

Signature du participant

Date

Signature du témoin

Date

(Nom de l'organisation ou de la communauté) accepte d'utiliser les renseignements recueillis, conformément aux modalités énoncées ci-dessus.

Signature de l'intervieweur

Date

Une copie a été remise au participant : ☐ OUI ☐ NON

Suggestions pour l'élaboration de l'évaluation de votre projet

(Éléments non obligatoires, mais très utiles)

Techniques d'évaluation

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des techniques d'évaluation que vous pourriez utiliser pour l'évaluation de votre projet :

Registre des activités

En tenant un registre des activités, vous pouvez assurer le suivi des activités courantes et de ce qui se produit au fur et à mesure que le projet progresse. Un tel registre peut contenir des renseignements anecdotiques qui ne sont habituellement pas consignés dans le cadre d'un sondage ou d'une consultation qui revêt un caractère plus officiel. Les registres des activités sont des outils qui s'avèrent très utiles quand il faut rédiger des rapports, fournir des comptes rendus réguliers sur les initiatives et inclure des données qualitatives intéressantes dans les évaluations.

Enquêtes

Une enquête repose sur une série de questions fermées ou ouvertes. Elle peut être réalisée à la main, en ligne, au téléphone, par courriel ou en personne. Il est facile de gérer les enquêtes, mais il peut être difficile d'élaborer des questions claires dont les résultats seront faciles à évaluer. Poser à l'avance les questions de votre enquête à vos collègues et à des personnes faisant partie du public cible afin d'avoir la possibilité de les modifier, s'il y a lieu.

Entrevues

Une entrevue est une conversation entre 2 ou plusieurs personnes dans le cadre de laquelle la personne qui mène l'entrevue recueille des renseignements auprès des participants en leur posant des questions. Les entrevues peuvent être effectuées au téléphone, par l'intermédiaire de la radio ou en personne.

Groupes de discussion

Un groupe de discussion donne la possibilité de mener une activité de mobilisation approfondie. Habituellement, un groupe de discussion compte de 6 à 10 participants ayant un intérêt, une participation ou un enjeu particuliers relativement au sujet de la discussion. Dans un groupe de discussion, un animateur dirige le groupe au moyen d'une série de questions, avec un enregistreur pour résumer la discussion.

Mobilisation de la communauté

La mobilisation de la communauté rassemble les personnes intéressées aux fins d'information et de discussion sur une question. La mobilisation de la communauté est ouverte au public et peut compter un petit ou un grand nombre de participants, selon l'intérêt manifesté pour la question traitée. Pendant les activités de mobilisation de la communauté, des exposés sont présentés et sont suivis de discussions dirigées par un animateur.

Vérifications

Les vérifications servent à évaluer un organisme, un système, un processus, un projet ou un produit. Certaines vérifications se résument à un simple inventaire (par exemple nombre de congélateurs communautaires dans une communauté), et d'autres servent à recueillir des renseignements plus précis (par exemple : évaluation du nombre de membres de la communauté qui ont accès à de l'eau potable). Vous pouvez procéder à une vérification au début du projet pour recueillir des données de référence que vous utiliserez ultérieurement à des fins de comparaison. Une telle technique vous permet d'assurer le suivi des changements, de modifier les activités et de déterminer leurs répercussions.

Création d'un tableau d'évaluation du projet

Quand vient le temps de structurer l'évaluation d'un projet, il peut être pratique de créer un tableau servant à inscrire les objectifs fixés et les activités prévues. Voici quelques suggestions qui pourraient vous être utiles si vous décidez d'utiliser un tel tableau :

1. Remplissez les colonnes sur les objectifs et les activités en copiant les renseignements que vous avez déjà inscrits dans les sections précédentes de votre proposition.
2. Pour chaque activité, inscrivez les indicateurs de rendement qui seront utilisés pour évaluer l'activité. Les indicateurs de rendement sont fondés sur des données qualitatives ou quantitatives qui permettent d'assurer un suivi du rendement d'un projet. Les indicateurs quantitatifs sont des mesures statistiques, notamment des nombres, des fréquences, des pourcentages, des ratios, des variances, etc. Des indicateurs qualitatifs sont des mesures de jugement et de perception comme la présence ou l'absence de certaines conditions précises, la mesure et la qualité de la participation, ou le niveau de satisfaction.
3. Pour chaque indicateur de rendement, décrivez comment les données seront recueillies, de même que les outils qui seront utilisés (quelques techniques de collecte de données sont décrites plus haut).
4. Inscrivez tout commentaire (s'il y a lieu) permettant de préciser ce que vous prévoyez faire.

Tableau : Évaluation du projet

OBJECTIFS DU PROJET	ACTIVITÉS DU PROJET	INDICATEURS DE RENDEMENT	TECHNIQUES/OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES	COMMENTAIRES

Exemples d'études et de questionnaires

Les exemples d'études sur l'alimentation, comme des questionnaires sur les aliments traditionnels et les rappels de 24 heures, et de questionnaires sur la vie sociale, la santé et le mode de vie peuvent être dérivés de l'Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement chez les Premières Nations (EANEPN), et être utilisés ou modifiés selon les besoins. Documents à consulter : www.fnfnesc.ca/fr/.